



Le Saint-Siège

VOYAGE DU PAPE JEAN PAUL II EN POLOGNE

DISCOURS AU PARLEMENT POLONAIS

Vendredi 11 juin 1999, Varsovie

1. *Monsieur le Président,*

Monsieur le Président de la Diète,

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Premier ministre,

Représentants de la magistrature,

Membres du Corps diplomatique,

Représentants des Eglises et des communautés confessionnelles de Pologne,

Mesdames et Messieurs,

Députés et Sénateurs,

1. Veuillez accepter mon cordial salut et, dans le même temps, mon remerciement pour votre invitation. Je salue également toute la nation polonaise, tous mes chers compatriotes.

«Nous connaissons désormais la profondeur de l'action de la puissance divine»

Il y a vingt ans, au cours de mon premier pèlerinage dans ma patrie, j'invoquais l'Esprit Saint avec les foules réunies en communauté de prière sur la Place de la Victoire, en implorant: «Que ton Esprit descende, et qu'il renouvelle la face de la terre» (2.6.1979). En demandant avec confiance ce renouveau, nous ne savions pas encore quelles auraient été les transformations polonaises. Aujourd'hui, nous connaissons désormais la profondeur de l'action de la puissance divine, qui rend libres, soigne et purifie. Nous pouvons être reconnaissants à la Divine Providence de tout ce que nous avons réussi à obtenir, grâce à une ouverture sincère des cœurs à la grâce de l'Esprit Consolateur. Je rends grâce au Seigneur de l'histoire pour les transformations actuelles en Pologne, pour le témoignage de la dignité et de la fermeté spirituelle de tous ceux qui, en ces jours difficiles, étaient unis par la même sollicitude pour les droits de l'homme, par la même conscience que la vie dans notre patrie pouvait être rendue meilleure, plus humaine. Ce qui les unissait était leur

conviction profonde au sujet de la dignité de chaque personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu et appelée à être rachetée par le Christ. C'est à vous qu'a été confié aujourd'hui ce patrimoine d'efforts courageux et ambitieux, entrepris au nom du plus grand bien de la République de Pologne. C'est de vous que dépend la forme concrète que prendront en Pologne la liberté et la démocratie.

Pour la première fois le Pape intervient devant les Chambres du Parlement polonais réunies

2. Cette rencontre revêt un caractère symbolique multiple. C'est la première fois que le Pape intervient devant les Chambres du Parlement polonais réunies, en présence du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, avec la participation du Corps diplomatique. En cet instant, on ne peut pas manquer de rappeler la longue histoire de la Diète polonaise, qui remonte au XV^e siècle, ou bien le glorieux témoignage de sagesse législative de nos ancêtres que l'on retrouve dans la Constitution du 3 mai 1791. Aujourd'hui, en ce lieu, nous nous rendons compte du rôle essentiel exercé dans un Etat démocratique par un ordre juridique juste, dont le fondement devrait être toujours et partout l'homme, la pleine vérité sur l'homme, sur ses droits inaliénables et sur les droits de toute la communauté qu'est la nation.

Que l'homme et son bien authentique se trouvent toujours au centre des efforts législatifs

Je sais bien qu'après de longues années en l'absence d'une pleine souveraineté de l'Etat et d'une vie publique authentique, il n'est pas facile de construire un nouvel ordre démocratique et institutionnel. C'est pourquoi je veux, dès le début, exprimer ma joie pour cette rencontre qui se déroule précisément ici, dans le lieu où, grâce à l'élaboration des lois, sont édifiées les bases durables pour le fonctionnement d'un Etat démocratique et, en son sein, d'une société souveraine. Je voudrais également encourager la Diète et le Sénat, afin qu'au centre de leurs efforts législatifs se trouve toujours l'homme et son bien authentique, selon la formule classique: *Hominum causa omne ius constitutum est* (le latin peut encore être utilisé, comme pour ma génération). Dans le Message pour la Journée mondiale de la Paix de cette année j'ai écrit: «Quand la promotion de la dignité de la personne est le principe qui nous guide, quand la recherche du bien commun constitue l'engagement prédominant, alors sont posés des fondements solides et durables pour l'édification de la paix. Quand, au contraire, les droits humains sont ignorés ou méprisés, quand la poursuite d'intérêts particuliers prévaut injustement sur le bien commun, alors sont inévitablement semés les germes de l'instabilité, de la rébellion, de la violence» (n. 1). Dans son préambule, le Concordat entre le Siège apostolique et la République de Pologne en parle également de façon très claire: «Le développement d'une société libre et démocratique est fondé sur le respect de la dignité de la personne humaine et de ses droits». L'Eglise en Pologne, qui au cours de toute la période de l'après-guerre est intervenue de nombreuses fois en faveur des droits de l'homme et de la nation malgré le pouvoir du système totalitaire, désire également à l'heure actuelle, dans le cadre de la démocratie, encourager l'édification de la vie sociale, et également de l'ordre juridique qui la régleme, sur de solides bases éthiques. Dans ce but, est nécessaire une éducation qui sache utiliser de façon responsable la liberté dans sa dimension tant individuelle que sociale, et également - si le besoin se présente - d'une mise en garde à propos des dangers qui peuvent naître d'une vision réductrice de l'essence et de la vocation de l'homme et de sa dignité. Cela appartient à la mission évangélique de l'Eglise, qui apporte ainsi sa contribution spécifique dans l'œuvre de défense de la démocratie à ses bases mêmes.

L'utilisation responsable, dans la vie publique, du don de la liberté recouvrée

3. Le lieu dans lequel nous nous trouvons nous invite à une profonde réflexion sur l'utilisation responsable, dans la vie publique, du don de la liberté recouvrée et sur la nécessité de la coopération en faveur du bien commun. Puisse nous aider, dans une réflexion de ce genre, la réévocation des témoignages héroïques - plutôt nombreux au cours des deux derniers siècles - des Polonais qui aspiraient à un Etat souverain, et qui pour de nombreuses générations de nos compatriotes n'exista que dans leurs rêves, dans les traditions familiales, dans la prière. J'ai tout d'abord à l'esprit l'époque des divisions et la lutte qui s'ensuivit pour reconquérir la Pologne perdue, effacée des cartes de l'Europe. L'absence de cette structure politique fondamentale qui forme la réalité sociale fut toujours ressentie, en particulier durant la dernière guerre mondiale, d'une façon si intense qu'elle conduisit, dans des conditions de danger mortel pour l'existence biologique même de la nation, à la constitution d'un Etat polonais clandestin, qui n'eut pas d'équivalent dans toute l'Europe occupée.

Avant de venir ici, j'ai béni un monument élevé à cet Etat clandestin et à l'armée de la Nation. J'ai ressenti à cette occasion une émotion profonde.

**«La rencontre d'aujourd'hui n'aurait pas été possible
sans la protestation des ouvriers polonais en août 1980»**

Nous nous rendons tous compte du fait que cette rencontre d'aujourd'hui au Parlement n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas eu la ferme protestation des ouvriers polonais, sur la côte de la Baltique, en ce mémorable mois d'août 1980. Elle n'aurait pas été possible sans «Solidarnosc», qui choisit la voie de la lutte pacifique pour les droits de l'homme et de toute la nation. Il choisit également le principe - universellement accepté à l'époque! - qu'«il n'y a pas de liberté sans solidarité»: sans la solidarité avec l'autre homme, la solidarité qui surmonte les divers genres de barrières de classe, d'idéologie, de culture, et même de géographie, comme pouvait le prouver le souvenir de nos voisins de l'Est. Les événements de l'année 1989, qui marquèrent le début des grands changements politiques et sociaux en Pologne et en Europe, furent - malgré les souffrances, les sacrifices et les humiliations au cours de la guerre et des années suivantes - la conséquence du choix des méthodes de lutte pacifiques pour parvenir à une société de citoyens grands objectifs de la vie collective «l'homme doit suivre, sur son chemin au cours de l'histoire, la voie des plus nobles aspirations de l'esprit humain» (*Discours au Siège de l'ONU*, 5.10.1995). Il peut et doit tout d'abord choisir une attitude d'amour, de fraternité et de solidarité, l'attitude du respect de la dignité de l'homme, et donc les valeurs qui ont été à l'origine de la victoire, sans qu'ait lieu un conflit nucléaire très dangereux.

**Le service à la nation doit être orienté vers le bien commun,
qui garantit le bien de chaque citoyen**

4. Le souvenir des messages moraux de «Solidarnosc», et donc également de nos expériences historiques si souvent tragiques, devrait aujourd'hui influencer davantage la qualité de la vie collective polonaise, le style de l'action politique ou la façon d'exercer tout autre activité publique, en particulier celle qui est exercée en vertu des élections et donc de la confiance de la société. Le service à la nation doit être orienté vers le bien commun, qui garantit le bien de chaque citoyen. Le Concile Vatican II se prononce de façon très claire à ce propos: «La communauté politique existe [...] pour le bien commun; elle trouve en lui sa pleine justification et sa signification et c'est de lui qu'elle tire l'origine de son droit propre. Quant au bien commun, il comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux

familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement» (*Gaudium et spes*, n. 74). «Aussi l'ordre social et son progrès doivent-ils toujours tourner au bien des personnes, puisque l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes et non l'inverse [...] Cet ordre doit sans cesse se développer, avoir pour base la vérité, s'édifier sur la justice, et être vivifié par l'amour; il doit trouver dans la liberté un équilibre toujours plus humain» (Ibid., n. 26). Dans la tradition polonaise il ne manque pas de modèles de vies entièrement consacrées au bien commun de la nation. Ces exemples de courage et d'humilité, de fidélité aux idéaux et d'esprit de sacrifice ont suscité de très beaux sentiments et actions chez de nombreux compatriotes, qui de façon désintéressée et avec dévouement ont secouru la patrie, lorsque celle-ci était soumise à de très dures épreuves.

L'exercice de l'autorité politique: un généreux service à l'homme et à la société

Il est évident que la sollicitude pour le bien commun devrait être réalisée par tous les citoyens et devrait se manifester dans tous les secteurs de la vie sociale. Cependant, la sollicitude pour le bien commun est une exigence particulière du domaine de la politique. J'ai présent à l'esprit ceux qui se consacrent entièrement à l'activité politique, ainsi que chaque citoyen en particulier. L'exercice de l'autorité politique dans la communauté et dans les institutions qui représentent l'Etat devrait être un généreux service à l'homme et à la société, et non une recherche de profits personnels ou de groupe, négligeant le bien commun de toute la nation.

Comment ne pas rappeler ici les «Sermons pour la Diète» du prédicateur royal, Dom Pietro Skarga et sa fervente exhortation adressée aux sénateurs et aux députés de la 1^{ère} République: «Ayez un cœur magnifique et vaste. Ne limitez pas et ne réduisez pas l'amour au seul domaine de vos maisons ou des profits individuels. Ne l'enfermez pas dans vos maisons et dans vos trésors. Que, de vous, il se déverse sur tout le peuple, comme des hautes montagnes le fleuve se déverse sur les plaines [...] Qui sert sa propre patrie se sert lui-même; car en elle se trouve tout son bien» (cf. Deuxième sermon, *De l'amour de la Patrie*).

L'Eglise attend avant tout des catholiques laïcs une attitude semblable, imprégnée d'un esprit de service du bien commun. «Les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la "politique", à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun» (*Christifideles laici*, n. 42). Avec tous, ils doivent imprégner les réalités humaines de l'esprit de l'Evangile, de façon à apporter leur contribution spécifique à la promotion du bien commun. C'est une obligation de leur conscience, qui dérive de la vocation chrétienne.

Chaque transformation économique doit servir à la formation d'un monde plus humain et plus juste

5. Les défis qui sont lancés à un Etat démocratique exigent une coopération solidaire de tous les hommes de bonne volonté qui, indépendamment de l'option politique ou de l'idéologie, désirent construire ensemble le bien commun de la patrie. En respectant l'autonomie propre à la vie d'une communauté politique, il faut dans le même temps avoir à l'esprit qu'elle ne peut pas être considérée comme indépendante des principes éthiques. Mêmes les Etats pluralistes ne peuvent pas renoncer aux normes éthiques de la vie publique. «Dans de nombreux pays, - ai-je écrit dans l'Encyclique *Veritatis splendor* - après la chute des idéologies qui liaient la politique à une conception totalitaire du monde - la première d'entre

elles étant le marxisme -, un risque non moins grave apparaît aujourd'hui à cause de la négation des droits fondamentaux de la personne humaine et à cause de l'absorption dans le cadre politique de l'aspiration religieuse qui réside dans le cœur de tout être humain: c'est le risque de l'alliance entre la démocratie et le relativisme éthique qui retire à la convivialité civile toute référence morale sûre et la prive, plus radicalement, de l'acceptation de la vérité. En effet, "s'il n'existe aucune vérité dernière qui guide et oriente l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être exploitées au profit du pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire"» (n. 101).

En partageant la joie pour les transformations positives qui ont lieu en Pologne sous nos yeux, nous ne pouvons que nous rendre également compte du fait que dans une société libre doivent aussi exister des valeurs qui garantissent le bien suprême de tout l'homme. Chaque transformation économique doit servir à la formation d'un monde plus humain et plus juste. Je voudrais encourager les hommes politiques polonais et toutes les personnes engagées dans la vie politique à ne pas épargner leurs efforts pour construire un Etat qui prête une attention particulière aux familles, à la vie humaine, à l'éducation de la jeune génération, qui respecte le droit au travail, qui envisage les problèmes essentiels de toute la nation et qui soit sensible aux besoins de l'homme concret, en particulier du pauvre et du faible.

**L'Eglise met en garde contre une vision de l'Europe
qui considère exclusivement ses aspects économiques et politiques**

6. Les événements d'il y a dix ans en Pologne ont créé une occasion historique afin que le continent européen, ayant définitivement abandonné les barrières idéologiques, retrouve la route vers l'unité. J'en ai parlé plusieurs fois, en développant la métaphore des «deux poumons», avec lesquels l'Europe devrait respirer, rassemblant les traditions de l'Orient et de l'Occident. Mais au lieu de la communauté d'esprit attendue, nous assistons à de nouvelles divisions et de nouveaux conflits. Une situation de ce genre comporte pour les hommes politiques, de science et de culture, ainsi que pour tous les chrétiens un besoin urgent de nouvelles initiatives servant à l'intégration de l'Europe. En pèlerinage sur les sentiers du temps, l'Eglise a lié sa propre mission plus étroitement à notre continent qu'à aucun autre. Le visage spirituel de l'Europe se formait grâce aux efforts des grands missionnaires et grâce au témoignage des martyrs. Il se formait dans les temples élevés avec une grande abnégation et dans les centres de vie contemplative, dans le message humaniste des universités. L'Eglise, appelée à prendre soin de la croissance spirituelle de l'homme comme être social, apportait dans la culture européenne un unique ensemble de valeurs. Elle demeurait toujours convaincue qu'«une politique culturelle authentique doit considérer l'homme dans sa totalité, c'est-à-dire dans toutes ses dimensions personnelles, sans oublier les aspects éthiques et religieux» (*Message au Directeur général de l'UNESCO à l'occasion de la Conférence sur les politiques culturelles, 24.7.1982*). Comme la culture européenne serait restée pauvre si l'inspiration chrétienne lui avait manqué!

C'est pourquoi, l'Eglise met en garde contre une réduction de la vision de l'Europe, qui la considérerait exclusivement sous ses aspects économiques et politiques, ainsi que contre une relation acritique avec un modèle de vie consumériste. Si nous voulons que la nouvelle unité de l'Europe soit durable, nous devons la construire sur les valeurs spirituelles qui en furent autrefois la base, en tenant compte de la richesse et de la diversité des cultures, et des traditions de chaque nation. En effet, elle doit devenir la grande Communauté européenne de l'Esprit. Ici aussi je renouvelle mon appel au vieux continent: «Europe, ouvre les portes au Christ!».

**La Pologne a pleinement le droit de participer au processus
de développement du monde et de manière particulière de l'Europe**

7. A l'occasion de la rencontre d'aujourd'hui, je désire encore une fois exprimer ma satisfaction pour les efforts cohérents et solidaires visant, depuis que la souveraineté a été recouvrée, à rechercher et à consolider une place sûre pour la Pologne au sein de l'Europe qui s'unit et dans le monde.

La Pologne a pleinement le droit de participer au processus général du progrès et du développement du monde, et en particulier de l'Europe. L'intégration de la Pologne à l'union européenne est depuis le début soutenue par le Siège apostolique. L'expérience historique vécue par la nation polonaise, sa richesse spirituelle et culturelle, peuvent contribuer de façon efficace au bien commun de toute la famille humaine, en particulier à la consolidation de la paix et de la sécurité en Europe.

La liberté exige un effort continu pour la consolider et la vivre de façon responsable

8. Le 60 e anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale, qui a lieu cette année, et le 10 e anniversaire des événements que nous avons mentionnés, devraient devenir l'occasion pour tous les Polonais d'entreprendre une réflexion sur la liberté comme «don» et, dans le même temps, comme «devoir»; une liberté qui exige un effort continu pour la consolider et la vivre de façon responsable. Que les merveilleux témoignages d'amour pour la patrie, de désintéret et d'héroïsme, nombreux dans notre histoire, constituent un défi pour se consacrer collectivement aux grands objectifs de la nation, car «le meilleur usage de la liberté est la charité, qui se réalise dans le don et le service» (*Redemptor hominis*, n. 21).

Je souhaite à toutes les personnes présentes et à mes compatriotes de franchir le seuil du troisième millénaire avec espérance et confiance, avec la volonté de construire ensemble la civilisation de l'amour, qui se fonde sur les valeurs universelles de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté.

Que l'Esprit Saint soutienne sans cesse le grand processus de transformation, qui vise à renouveler le visage de la terre.
De notre Terre commune!